



## Vous allez élire vos représentants pour la CAO de METEO-FRANCE

Cette commission d'Avancement décide de l'évolution de carrière de 103 ouvriers d'Etat répartis dans 15 familles professionnelles .

**FO** est présente et active en CAO 3 sièges sur 4.

**FO** participe activement à la défense et à la pérennité des Ouvriers d'Etat de Météo-France et de la DGAC : mesure compensatoire et de garantie pour l'avancement, évolution des métiers de l'informatique, évolution des fonctions supports, reconversion professionnelle, pôles de compétence...

Les interventions de **FO** auprès de l'administration centrale et de la Ministre de la Fonction Publique ont permis par le passé l'embauche d'Ouvriers, menacées depuis 2012. Pour rappel, sur les 2 années 2016 et 2017, 30 Ouvriers d'Etat ont pu être recrutés.

**FO** refuse de voir disparaître les fonctions support à cause du désengagement de l'Etat.

**FO** s'oppose fermement au projet de la Fonction Publique de contractualiser les fonctions tenues par des Ouvriers d'Etat

**FO** s'implique, avec l'aide de ses **représentants présents dans tous les services**, à construire une base documentaire préparatoire solide qui s'est souvent avérée plus pertinente que celle fournie par l'administration ; c'est grâce à ce maillage, **au plus près de la réalité quotidienne des agents**, que l'avancement reste juste et cohérent.

**FO** réunit, chaque année, ses représentants siégeant dans les différentes CAO afin de définir et de valider communément la politique d'avancement de notre organisation. Pour exemple, les 2 mesures compensatoire et de garantie, négociées par **FO** depuis les 2 derniers protocoles DGAC, ont permis d'obtenir des postes d'avancements supplémentaires. Les taux promu-promouvables étant basés sur les Ouvriers d'Etat ayant 2 ans d'ancienneté dans leur groupe, quand les effectifs, les avancements baissent aussi ! Depuis 2014, ces 2 mesures ont permis d'obtenir chaque année des postes supplémentaires, qui s'ajoutent à ceux obtenus par les taux pro-po : en 2014 : + 4 postes ; en 2015, + 3 postes ; en 2016 : + 3 postes ; en 2017 : +3 postes, en 2018 : +3 postes. Ces postes supplémentaires permettent d'améliorer la carrière de tous les Ouvriers d'Etat : c'est tout la pyramide qui avance vers tous les groupes de fin de carrière plus vite !

**FO** revendique des règles claires et objectives de déroulement des CAO.

**FO** milite pour que les Ouvriers d'Etat accèdent à **des postes d'encadrement** liés à leurs métiers.

**FO** agit afin que l'avancement des Ouvriers soit géré avec la plus grande cohérence pour garantir un déroulement de carrière équitable qui doit impérativement prendre en compte le groupe de fin de carrière des personnels. Le nombre d'avancements pour chaque groupe est limité et lié au taux pro/pro, leur ouverture systématique en CAO au plus grand nombre a pour conséquence:

- Que certains Ouvriers bénéficient de déroulements de carrière extrêmement rapides par rapport à d'autres créant ainsi des inégalités. Est-il normal de retenir des agents bénéficiant du minimum d'ancienneté, alors qu'aucun poste n'est ouvert dans d'autres familles professionnelles avec des agents possédant une ancienneté beaucoup plus importante?
- D'avoir des essais en poche importants ce qui limite d'autant la possibilité d'ouvertures d'essais les années suivantes.

**FO** est depuis longtemps **la première organisation syndicale** chez les Ouvriers d'Etat. Cette position majoritaire nous permet de mettre en avant nos demandes pour les personnels, avec une écoute attentive de l'administration : pour exemple, sur les 2 derniers protocoles, nous avons obtenu l'augmentation de la Prime de Technicité Ouvrier de +200€ par mois.

**FO** soutient et revendique une gestion plus juste de notre corps.

**FO** veillera toujours, grâce à sa politique nationale d'avancement validée par le plus grand nombre, à ce que l'équité soit la règle pour tous les agents.

Enfin, sachez que **FO s'est battue, se bat et se battra** pour conserver nos acquis et faire évoluer vers le haut le corps des Ouvriers d'Etat.

**La mesure protocolaire compensatoire et de garantie liée au nombre d'avancements des Ouvriers d'Etat est une demande de FO lors des négociations protocolaires. Elle permet d'obtenir des avancements supplémentaires lorsque la baisse des effectifs entraînera une baisse des avancements avec le taux pro/pro.**

**Ne cédez pas au tapage démagogique  
Et à l'opposition systématique !  
Votez FORCE OUVRIÈRE**

# Présentation des candidats

Elections OE 2018



**Christophe CABARET, 42 ans**

Employé à Météo France depuis 1993 à Trappes comme ouvrier Entretien des bâtiments. Suite à la délocalisation de la DSO, je rejoins la DCT à Toulouse en 2011.

Depuis 2011 à ce jour je suis responsable de l'équipe entretien du site. Secrétaire de section pour FO. Je représente FO en CAO, CICAVE-O et je participe aux commissions d'essais des familles Logistique et Entretien.



**Francis CROUZET, 53 ans**

Entré à Météo-France en 2001. Je suis actuellement Chef d'équipe Electrotechnicien en charge de la maintenance des systèmes de production électrique, chauffage et climatisation de la centrale d'énergie du centre national de calcul et des bâtiments de la météopôle à Toulouse.



**Pierre BARONNET, 55 ans**

Responsable Logistique - SG/LOG Trappes. Rentré à Météo-France en 1986 en tant que mécanicien automobile, j'ai rejoint en 2012 le service Logistique de Trappes, suite à la fermeture des garages. J'ai intégré la famille Logisticien en 2014.

Trésorier de la section F.O. Météo depuis 1995. Représentant F.O. en Commission de Réforme des Ouvriers du Cadre. Suppléant depuis 1993, puis titulaire depuis 2012. Représentant F.O. suppléant en Commission d'Avancement des Ouvriers.



**Eric DARROUX, 53 ans**

Electrotechnicien - DCT/LOG/ELEC Toulouse. Arrivé à Météo-France au CMIR de Bron en 2001. En 2007, mutation dans l'équipe des électrotechniciens en service H24, au centre de calcul à Toulouse.



**Joël MONTARIOL, 59 ans**

Rentré le 2 janvier 1980 à Trappes comme magasinier à la logistique ayant passé par tous les secteurs, comme l'emballage, magasin imprimé, magasin matériel météo, expédition, puis recettes jusqu'en 2004. Je change de service lors de la délocalisation sur Toulouse à la direction de l'observation en altitude, où j'ai été le gestionnaire des stations de radiosondages jusqu'en 2011. Je réintègre ensuite l'équipe logistique de la DCT en tant que responsable de l'expédition.



**Jean-Maurice POUNOUSSAMY, 49 ans**

J'ai intégré Météo-France 1996 comme contractuel pour effectuer des missions de six mois par an, sur les Iles Éparses du canal du Mozambique, dépendantes de la Réunion. Après 7 années d'activité jusqu'en 2003, je suis embauché Ouvrier d'Etat dans la famille Entretien des bâtiments. En 2005, je passe un essai de changement de famille vers la famille Magasinier, et je suis affecté au service Logistique. En 2015, je rejoins la Direction Observation de la DIR-OI.



**Thierry ANDRE, 46 ans**

Technicien cellule et moteurs HCA, j'ai intégré la DGAC en septembre 2000 au SEFA de Castelnaudary, devenu centre ENAC en 2011. Je suis maintenant affecté à Toulouse Francal, pour le service SAFIRE CNRM/CAN de Météo-France.



**Benjamin GILABERT, 27 ans**

Employé à Météo France depuis Février 2014. Je suis affecté au service Logistique de Saint-Mandé en tant qu'ouvrier d'état Electrotechnicien. Je suis sur la liste FO en CAO Météo-France pour les personnels ouvriers de Météo-France.

Sans rature ni surcharge  
Merci de votre confiance

